

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE 1/2024

Luxembourg, le 5 novembre 2024

### L'Agence eSanté présente son rapport annuel 2023, son bulletin statistique «Cahier eSanté» et ses projections pour 2025-2027

En date du 5 novembre 2024, le président du Conseil de gérance de l'Agence eSanté, Marc Hostert, et le directeur général de l'Agence eSanté, Ian Tewes, ont passé en revue les faits marquants de 2023 et de l'année en cours.

Ainsi, ils ont souligné l'utilisation croissante du **Dossier de Soins Partagé** déjà en 2023 grâce au dépôt de nouveaux types de documents, tels que par exemple l'historique vaccinal (injecté à partir du Carnet de Vaccination Électronique), et les comptes rendus de consultation médicale des patients pris en charge par le Centre François Baclesse. M. Hostert a précisé dans ce contexte : «L'arrêt de la reproduction de l'imagerie médicale sur CD en 2024 a clairement également un impact positif sur l'adoption de cet outil par les professionnels de santé. À ceci vient s'ajouter le dépôt dans le DSP des lettres de sortie par certains établissements, ce qui joue un rôle important dans la continuité des soins.»

En outre, ils ont évoqué deux projets contribuant au partage sécurisé de données de santé. D'une part, le programme **HealthNet V 2**, visant à sécuriser davantage ce réseau d'interconnexion sécurisé à haut débit utilisé par les professionnels et structures de santé. D'autre part, le lancement du projet pour la mise en place d'un **Security Operations Centre (SOC)**, une plateforme mutualisée de supervision et d'administration de la sécurité des systèmes d'informations de l'écosystème santé. «Ainsi», a souligné Ian Tewes, «l'Agence eSanté contribue de façon importante à la cybersécurité des données de santé.»

Ils ont encore précisé que l'année 2023 a également vu le lancement d'un dispositif contribuant à la digitalisation du secteur de la santé, mis en œuvre par la Caisse Nationale de Santé et pour lequel l'Agence eSanté assure le rôle de tiers technologique : le **dispositif RA/PID** (Remboursement Accéléré/Paiement Immédiat Direct). Pour rappel, ce dispositif, ouvert le 25 mai 2023, contribue à concrétiser les objectifs d'accélération du déploiement des solutions logicielles respectant certaines exigences techniques et fonctionnelles.

---

AGENCE eSANTÉ G.I.E.

Adresse courrier : B.P. 2511 L-1025 LUXEMBOURG

Adresse bureaux / Siège social: 2-4, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Tel : (+352) 27 12 50 18 1 / E-mail : [info@agence-esante.lu](mailto:info@agence-esante.lu)

RCS Luxembourg No. C – 69

[www.esante.lu](http://www.esante.lu)

Dans un but de rendre l'usage des services eSanté plus transparent et s'accorder ainsi aux objectifs de la stratégie *Open Data* du gouvernement luxembourgeois, M. Tewes a annoncé un nouveau support de communication dédié à ces chiffres-clés qui sera publié mensuellement : le bulletin statistique «**Cahier eSanté**». Il a précisé que celui-ci sera mis à disposition sur la plateforme ouverte des données publiques **data.public.lu**, afin de permettre aux parties prenantes intéressées d'avoir un accès libre à ces données.

Pour conclure, MM. Hostert et Tewes ont porté un regard vers l'avenir et présenté une synopsis des axes principaux du Contrat d'Objectifs et de Moyens couvrant la période 2025-2027 conclu entre l'Etat, la CNS et l'Agence eSanté en septembre 2024.

Dans ce contexte, ils ont informé que l'Agence eSanté a initié les travaux préparatoires pour la mise en place d'un DSP « nouvelle génération » qui prendra en considération les spécificités du contexte de l'EHDS (European Health Data Space – Espace Européen de Données de Santé). En outre, ils ont également évoqué l'extension du dispositif d'incitation financière qui a fait ses preuves dans le cadre du RA/PID.

*Communiqué par l'Agence eSanté*

### **INFORMATION NON DESTINÉE À PUBLICATION :**

#### **CONTACT presse :**

**Agence eSanté :**

SMET Daisy

E-mail : [daisy.smet@agence-esante.lu](mailto:daisy.smet@agence-esante.lu)

Tel. : (+352) 2712 5018 21

### **A propos de l'Agence eSanté**

*L'Agence eSanté est l'agence nationale luxembourgeoise chargée de faciliter le partage et l'échange de données de santé du patient entre les professionnels de santé, que ce soit par le biais de la mise à disposition de ses services e-santé ou indirectement au travers de l'élaboration de politiques nationales ayant pour objectif de favoriser l'interopérabilité des différents systèmes informatiques utilisés dans le secteur de la santé.*

*Le périmètre de cet échange et partage d'informations de santé ne se limite pas au niveau national, mais couvre également l'aspect de l'échange transfrontalier/international.*

---

**AGENCE eSANTÉ G.I.E.**

**Adresse courrier : B.P. 2511 L-1025 LUXEMBOURG**

Adresse bureaux / Siège social: 2-4, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Tel : (+352) 27 12 50 18 1 / E-mail : [info@agence-esante.lu](mailto:info@agence-esante.lu)

RCS Luxembourg No. C – 69

**[www.esante.lu](http://www.esante.lu)**